

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2008

L'an deux mil huit, le 19 décembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h15

•Personnes présentes :

Martine SOREL, Philippe BOUILLETTE, Patricia DEHANT, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Valérie GAUTROT, Barbara DESLAVIERE.

•Personne excusée : Frédéric BOUTELOUP (pouvoir)

•Délibération Participation aux Voiries et Réseaux

Pour pouvoir autoriser de nouvelles constructions, les communes doivent fréquemment créer ou aménager de nouvelles voies publiques, mettre en place ou prolonger des réseaux, notamment d'eau ou d'électricité.

Pour rendre possible ces travaux, dans les petites et moyennes communes, particulièrement en milieu rural, et financer leur développement, quand les recettes issues des impôts locaux n'y suffisent pas, le financement des réseaux peut se faire grâce à la PVR.

La Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) est issue de la loi Urbanisme et Habitat (UH) du 2 juillet 2003, modifiant l'article L332-11-1 du code de l'urbanisme instituant la Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux (PVNR) instaurée par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

La PVR permet aux communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires.

La PVR est donc un outil de financement des réseaux à la disposition des collectivités qui peut être utilisé après diagnostic du territoire de la commune et de son urbanisation .

Madame SOREL propose donc au Conseil la mise en place de cette participation pour voies et réseaux sur la Commune d'Ambleville.

Décision approuvée à l'unanimité du Conseil.

•Point sur l'abattage des peupliers

Philippe BOUILLETTE a pris contact avec Philippe SARAZIN négociant en bois qui a chiffré à environ 12 000 euros la coupe des peupliers situés au lieu dit Marais de BECQUEREL parcelles 1 et 2. Toutefois nous décidons de rencontrer d'autres exploitants pour mise en concurrence.

•Conseil 'Jeunes'

Madame le Maire fait lecture d'un courrier adressé par M.JAVELOT, Maire de Montreuil-sur-Epte, concernant la création d'une Commission des Jeunes intercommunale.

La Commission animation propose de participer à la réunion d'information du 15 janvier à Montreuil à l'issue de laquelle un sondage sera fait auprès des jeunes de la Commune.

•Point commission travaux

Laurent DESCHAMPS dit qu'il a donné ordre à la société GED pour réaliser la Mise en Conformité des feux rouges. Il indique par ailleurs que le Conseil Général accorde une subvention de 7 840 euros.

TRASERR voirie : Le dossier de subvention est à l'étude au Conseil Général et concernera la réfection d'une partie de la Grande Rue endommagée par le gros orage de juin 2006.

Sente des Taillis : les travaux sont terminés.

Rampe d'accès handicapés cimetière et réfection du mur : un troisième devis est demandé à la société ATC.

Columbarium : Les travaux seront faits dès la livraison à l'entreprise FALAGUE.

Cour commune Grande Rue : Installation d'une canalisation afin de permettre l'écoulement du ru.

Chemin Communal n°7 en direction de Bray-et-Lû : Rebouchage d'ornières.

Eglise : Décapage et lustrage du carrelage en prévision de la messe de minuit.

•Contrat Bassin de l'Aubette

Ce sujet est remis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil, les documents envoyés ne correspondant pas au contrat de Bassin de l'Aubette de Magny.

Madame le Maire doit reprendre contacte avec Melle FILIPE en charge de ce dossier au PNR.

•La Commission animation : Fait part des bons échos recueillis à propos du spectacle de Noël proposé aux enfants.

Patricia DEHANT et Maria ESQUINAS ont accompagné les Séniors au Marché de Noël de Rouen, qui malgré un temps bien pluvieux, étaient ravis de cette journée. Il est envisagé de proposer aux habitants une sortie. La commission se charge d'étudier ce projet.

Gymnase de Bray-et-Lû : Madame le Maire indique qu'elle a participé le 9 décembre à une réunion concernant le projet de construction du gymnase. Les recommandations de l'architecte des bâtiments de France entraîneraient un surcoût de 130.000 euros. Le projet, à la demande de plusieurs Maires, doit être réétudié.

Dates des prochains Conseils : les 6 février et 20 mars 2009.

Date de la Fête du village : le 21 juin 2009.

Questions diverses :

Résultat du concours des Villages Fleuris : Ambleville est arrivée 5^{ème} dans la catégorie de moins de 1000 habitants.

Vitesse dans le Village, stationnement et voiries souillées par des engins agricoles : Les Conseillers demandent à Madame le Maire de faire un courrier aux habitants concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H00.

Le Maire,

Martine SOREL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/02/2009

L'an deux mil neuf, le 06 février, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h15

•Personnes présentes :

Martine SOREL, Frédéric BOUTELOUP, Patricia DEHANT, Laurent DESCHAMPS, Martine DELILLE, Olivier ROUSSELET, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Valérie GAUTROT, Barbara DESLAVIERE.

•Personne excusée : Philippe BOUILLETTE (pouvoir à Martine SOREL)

•Délibération vacances funéraires

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de la Préfecture concernant la réforme des vacances funéraires.

Deux évolutions majeures sont intervenues :

- Réduction du nombre d'opérations donnant lieu à surveillance
- Encadrement du taux unitaire des vacances funéraires dont le montant devra désormais s'établir entre 20 et 25 euros.

Après en avoir délibéré le Conseil fixe le taux de la vacation à 20 euros.

Cette décision fera l'objet d'une délibération.

•Changement d'horaires hebdomadaires de Madame Nathalie SANIER

Madame Le Maire fait part au Conseil que suite à la décision favorable émise par le Comité Technique Paritaire, et en accord avec l'intéressée, il convient de supprimer le poste à 23h30 et de créer un poste similaire à raison de 10 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} février 2009. Cette décision fera l'objet d'une délibération.

•Délibération SIOSV

Madame le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal d'Organisation Sportive du Vexin n'a plus d'activité, toutefois Monsieur le Préfet avise les communes de l'existence de restes à recouvrir du SASIRV, ceux-ci étant à la charge du SIOSV.

Il convient donc de désigner deux délégués et un suppléant au SIOSV afin d'apurer les dettes. Les deux titulaires sont Martine SOREL, Maire et Claudine ERNOTTE, conseiller ; le suppléant est Olivier ROUSSELET, conseiller.

Cette décision fera l'objet d'une délibération.

•Proposition de création d'une classe orchestre en CM1/CM2

Madame Martine DELILLE fait un compte rendu de l'entretien qu'elle a eu avec Madame le Maire et Monsieur BILLAULT, Président du Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise, concernant la mise en place d'une classe orchestre en accord avec Madame NEVEU, enseignante des CM1/CM2.

Madame le Maire précise que cette activité nécessite l'adhésion de la Commune au SIMVVO, ce qui permettra aux familles d'Ambleville de bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'inscription dans les écoles de musiques du Val d'Oise, et ce, dès septembre 2009.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2009.

Cette adhésion fera l'objet d'une délibération.

POINT SUR LES COMMISSIONS

•Création d'une Commission jeunes

Mesdames ERNOTTE et MILCZAREK font un compte rendu d'une réunion organisée par Monsieur JAVELOT, Maire de Montreuil-sur-Epte, à laquelle participaient également des représentants des communes de La Chapelle, Saint-Clair et Saint-Gervais. Le but de cette réunion est de réunir les commissions jeunes de ces communes afin d'organiser des sorties, des rencontres et des activités.

Le Conseil d'Ambleville envisage la création d'une Commission Jeunes et invite les ados intéressés par ce projet le samedi 14 mars à 17 heures au Foyer Rural.

•Commission communication: Valérie GAUTROT présente la nouvelle maquette du P'tit Journal d'Ambleville qu'elle a mise au point. Maquette approuvée par l'ensemble du Conseil.

•Commission travaux : Laurent DESCHAMPS informe que les travaux de remise aux normes des feux tricolores et de la rampe d'accès handicapés du cimetière ont commencé.

Il fait un compte rendu de la réunion du 15 janvier avec Monsieur MULLER concernant la mise en sécurité de la D86 (ralentisseurs). Madame Le Maire a insisté pour que le Conseil Général étudie le stationnement du car scolaire. Monsieur MULLER a donné son accord sur ces projets qui devraient aboutir en 2010.

•Contrat d'assurance: Madame Le Maire indique qu'elle a changé de courtier d'assurance qui doit réétudier les tarifs. Toutefois nous allons solliciter d'autres compagnies spécialisées dans les collectivités locales.

•Infos sur les captages prioritaires

: Lors du Grenelle de l'environnement le Ministère en charge de l'écologie s'est engagé à ce que 500 captages prioritaires sur le territoire national soient dotés d'aires de protection renforcée. Pour notre commune, c'est la source de Gratte-Sel qui est concernée. La première étape nécessite de réaliser des études subventionnées à 50% par l'Agence de l'eau et à 50% par le PNR. Madame le Maire indique qu'elle a donné son accord pour la réalisation de cette étude.

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,

Martine SOREL